

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 1/3

Description de l'offre : Chargé de cours – Formation fonctionnelle « Personne de confiance »- Module 4C-Le secret professionnel vs obligation de dénonciation

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser le module 4C d'une durée de 4h de la formation fonctionnelle « Personne de confiance » à tous les membres du personnel CALog/opérationnel de la police intégrée amenés à exercer la fonction de personne de confiance

Grade minimum requis pour la fonction : Inspecteur de police

Conditions requises pour la fonction :

- Avoir le brevet et exercer la fonction de personne de confiance
- Etre désigné par l'école organisatrice comme chargé de cours approuvé par les conseillers en prévention spécialisés dans les aspects psychosociaux du service interne de prévention et de protection au travail de la province (SIPPT)

Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine et dans le domaine pédagogique

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 2/3

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de secret professionnel, d'obligation de dénonciation et de discrimination

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- Avoir une maîtrise théorique et pratique des législations en matière de secret professionnel, d'obligation de dénonciation et de discrimination en lien avec la fonction « Personne de confiance » au sein des services de police
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) APPH
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 02	Edition : 03-2023	Page 3/3

- Transmettre des consignes simples et complexes

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise / Ghlin (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 01/12/2023

Date limite : 05/05/2024